

## LE REFUGE PROTOHISTORIQUE DU GROS CRON À BELLEFONTAINE

Le refuge est installé sur un petit éperon appelé *Gros Cron* ou *Cranière*. Ce nom dérive de l'appellation locale du tuf accumulé par une source incrustante prenant naissance en contrebas du promontoire. En bordure de la Chavratte, le site fortifié est implanté à l'extrémité sud d'un plateau où il culmine à 332 m d'altitude (fig. 41, en a). Propriété communale de Tintigny, la fortification occupe les parcelles cadastrales 14 g et 24 a de la section de Bellefontaine.

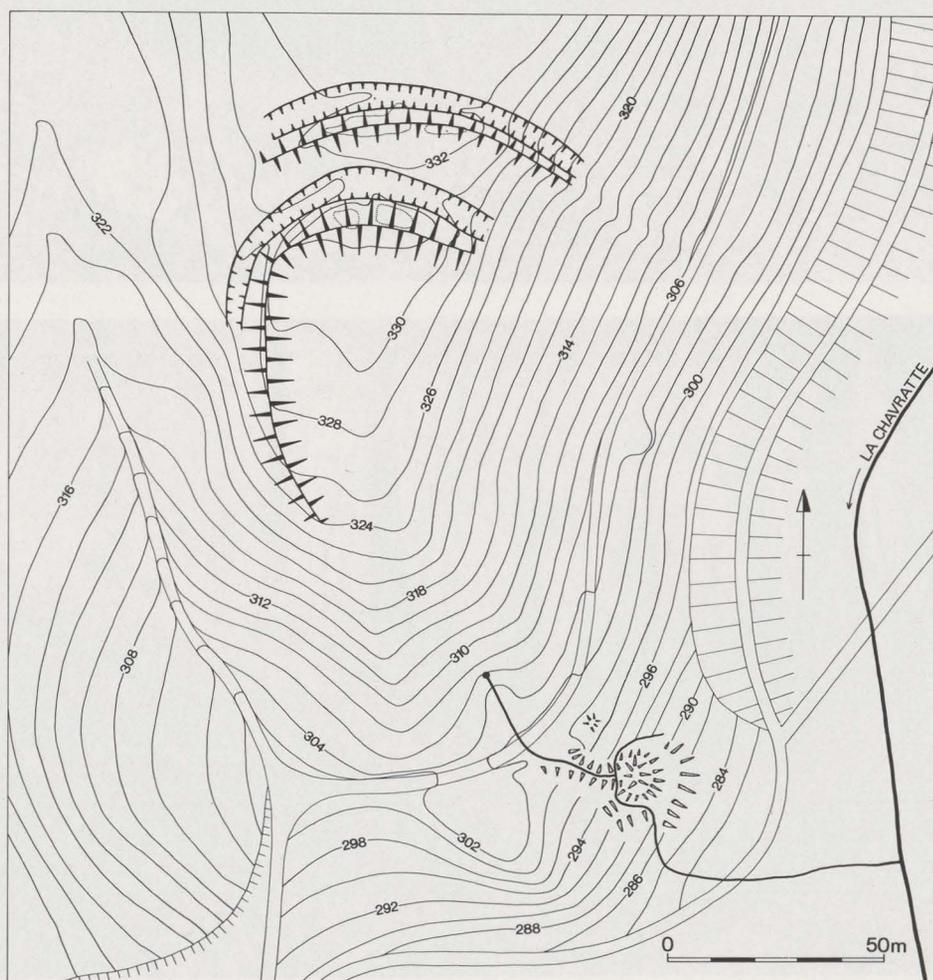


Fig. 43. Levé topographique du *Gros Cron* (dressé par le géomètre J. Laurent) et situation des remparts et des fossés défensifs.

Le site qui ne figurait pas dans la littérature archéologique a été découvert il y a quelques années par M. Jean-Louis Laurent, professeur à Virton. Nous l'avons exploré du 11 juillet au 9 août 1978<sup>(15)</sup>.

L'éperon, de forme approximativement trapézoïdale et en pendage de quelque 10% vers le sud, a été barré sur le flanc nord : deux levées précédées chacune d'un fossé en protègent l'accès (fig. 43). Le retranchement intérieur se prolonge en s'incurvant dans l'angle, sur le flanc occidental où une pente assez raide mais courte ne constituait pas une protection efficace. Par contre, les flancs sud et est du promontoire, défendus naturellement par une déclivité plus longue et plus abrupte, n'ont pas été renforcés. Les levées et fossés isolent une surface disponible de quelque 18 ares seulement, traversée du nord au sud par une arête rocheuse médiane. Aucun indice n'a permis de repérer l'accès antique ; actuellement, le chemin d'accès traverse les structures défensives au milieu du flanc nord où les levées sont arasées et les fossés remblayés. A quelques mètres à l'est du chemin moderne, nous avons recoupé les deux levées et les deux fossés par deux tranchées d'une longueur totale de 41 m (fig. 44).

Le fossé extérieur, large de 4 à 6 m, s'étend sur une longueur de 76 m environ. Il a été creusé au travers des bancs de sable limoneux tendre de 0,20 à 0,40 m d'épaisseur qui alternent avec des bancs horizontaux de calcaire gréseux beige et très dur, appartenant à l'étage du Sinémurien (fig. 45). Le fond est plat et les parois sont obliques. Dans notre coupe, la profondeur atteignait à l'origine 1,50 m ; une couche de remblai très mince avait légèrement comblé le fossé au fil des siècles. Au milieu du fossé, nous avons découvert les restes d'un petit foyer qui avait été allumé dans une petite cuvette de la roche en place ; on y a recueilli quelques ossements d'appartenance animale, peut-être d'un petit sanglier de moins de 40 kg à en juger par une défense.

Accolée au fossé, la levée extérieure forme un dos d'âne de 5 à 8 m de large à la base et de 80 m de long. Dans notre coupe, elle présentait une hauteur de 0,60 m et était simplement constituée de sable limoneux brun.

Séparé de la levée extérieure par une distance de 4,50 à 11 m, le fossé intérieur est large de 4 à 7 m et s'étend sur une longueur de 86 m. Encore profond actuellement, il s'enfonçait dans notre coupe à 2 m sous le sol en place et présentait un fond plat et des parois obliques (fig. 46).

Enfin, le fossé intérieur est flanqué d'un grand retranchement en dos d'âne dont la largeur oscille de 8 à 14 m à la base et la longueur atteint 114 m (fig. 46). Sa hauteur atteint 1,70 m dans la tranchée qui le recouvrait, mais elle décroît progressivement sur le flanc occidental. La structure complexe de ce rempart montre plusieurs phases de construction. Un noyau de 0,70 m d'épaisseur est formé de sable limoneux brun renfermant quelques pierres calcaires (fig. 45, en a). Ce noyau est partiellement recouvert par les vestiges d'un important foyer qui se prolonge horizontalement vers le sud, au niveau

<sup>15</sup> Nous remercions vivement l'Administration communale et l'Administration des Eaux et Forêts qui ont bien voulu nous accorder l'autorisation de fouille.

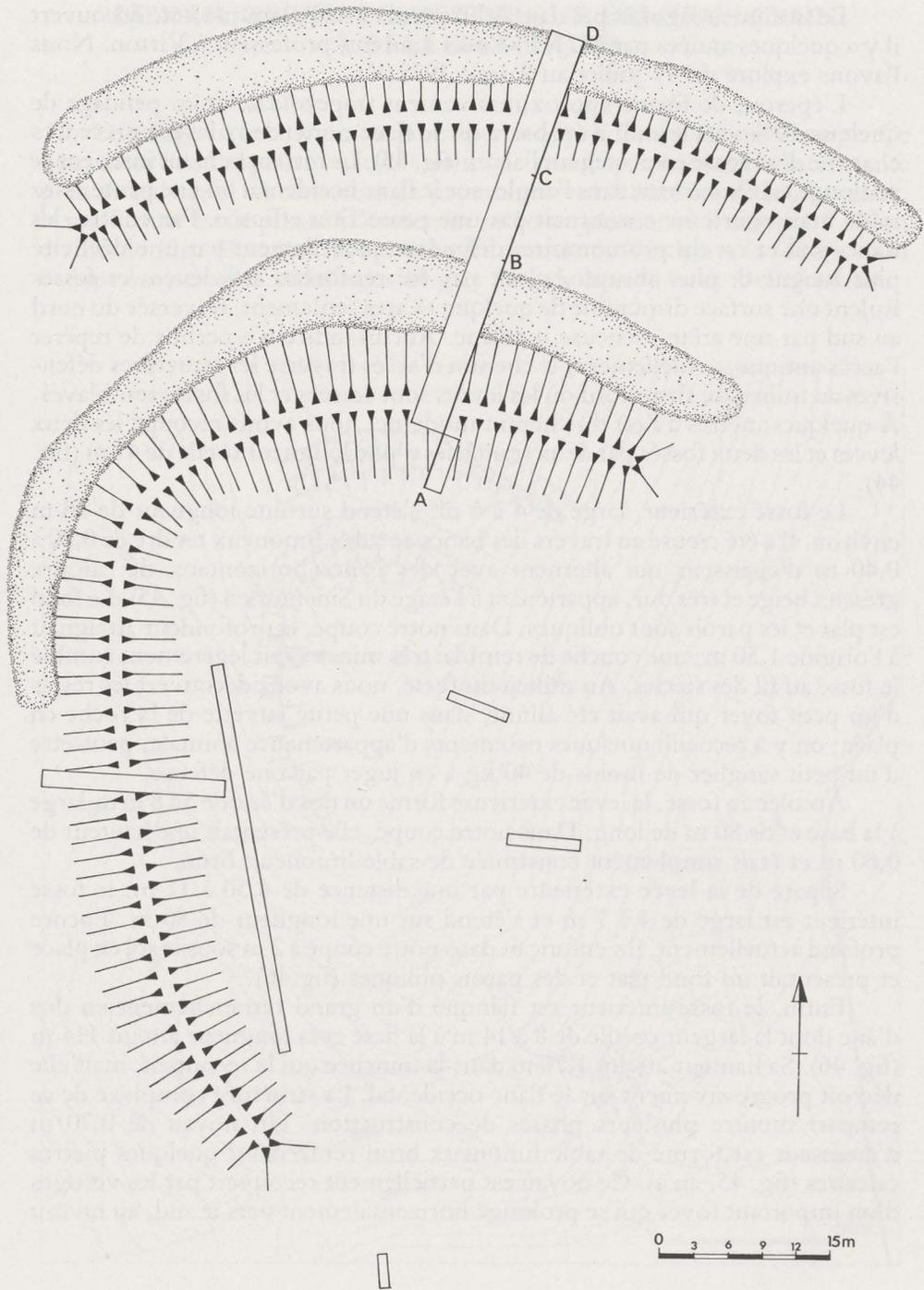


Fig. 44. Plan général de la fortification et des tranchées.

du sol ancien (fig. 45, en b). Il s'agit d'une couche de 5,80 m de large et 0,35 m d'épaisseur maximum de gros charbons de bois mêlés à de la terre noircie alternant avec des poches de terre rouge, brûlée. Ce foyer est recouvert d'une strate assez épaisse de terre rougie sous l'action du feu, ce qui laisse supposer que la terre a été jetée sur les braises encore chaudes (en c). Sur le flanc nord, le noyau du rempart est flanqué d'un amas de petits blocs de calcaire gréseux dont la partie inférieure a noirci sous l'action du feu (en d). Enfin, l'extrémité septentrionale du rempart est constituée d'une couche de terre jaune, mêlée à quelques petites pierres, sur laquelle repose une strate de sable limoneux brun-gris, tendre (en e et f). Le sommet du rempart est recouvert d'une couche épaisse de terre brune renfermant quelques pierres (en g).

Sur le flanc occidental, nous avons recoupé la même levée dont la hauteur n'atteignait plus que 0,80 m (fig. 45). Aussi, sa vocation défensive était essentiellement réduite à accentuer la raideur du sommet de la pente. On y a aussi retrouvé les vestiges d'un foyer qui avait été moins important si l'on en juge par sa largeur de 2 m et son épaisseur maximum de 0,25 m. La strate de terre calcinée repose sur un noyau composé de plusieurs couches de remblai formé de sable limoneux jaune-brun ou gris, meuble et parfois mêlé à de petites pierres. Enfin, un rang de très gros moellons de calcaire gréseux dressés côte à côte et calés par quelques pierres retient la base extérieure du rempart.

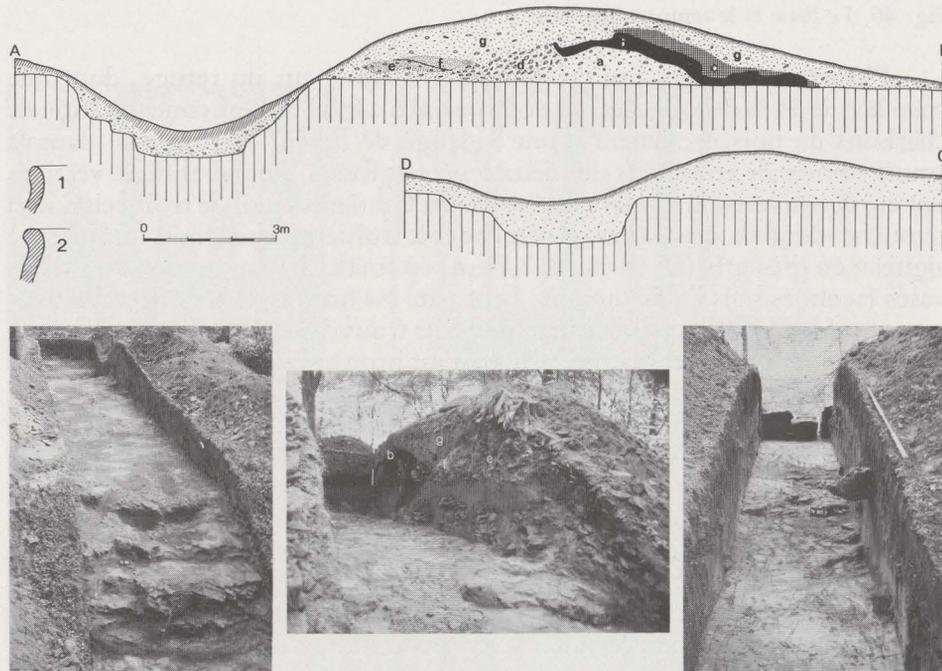


Fig. 45. Coupe au travers des levées et fossés. En 1 et 2: deux bords de vases (éch. 1/3). Vues des levées extérieure (à gauche) et intérieure, recoupées sur le flanc nord (au centre) et sur le flanc ouest (à droite). Inverser, dans la coupe, les lettres A et B.



Fig. 46. Le fossé et le rempart intérieurs.

Plusieurs sondages ont été pratiqués à l'intérieur du refuge, dont une tranchée de 34 m de long sur 1 m de large qui n'a livré qu'une concentration de charbons de bois provenant d'une vidange de foyer. Néanmoins, dans la coupe principale au travers des deux levées et fossés, quelques rares vestiges ont été découverts, la plupart par M. Henri Gratia. Il s'agit de trois éclats non retouchés de silex, deux à patine blanche et le troisième assez frais, une pierre à aiguiser en grès gris (L. 15 cm, l. 2,7 cm, ép. max. 2,1 cm) et deux bords de vases façonnés sans l'aide du tour. Leur pâte est fine, assez tendre et relativement homogène tout en présentant de petits trous dans la masse; la surface est soigneusement lissée et lustrée, le noyau est brun et la surface, grise et brune respectivement. L'un montre une lèvre évasée (fig. 45, n° 1) tandis que l'autre présente un petit rebord extérieur (fig. 45, n° 2).

En attendant le résultat des analyses au radiocarbone des bois calcinés, les fragments de céramique joints aux silex taillés permettent dès à présent de dater la fortification des âges des métaux. Nous sommes dès lors tentée d'attribuer la fortification aux populations hallstattiennes qui ont enterré leurs morts sous les tombelles proches (fig. 41, en d et e). Néanmoins, l'exiguïté de la surface disponible est étonnante à cette époque. Aussi, peut-on supposer que la fortification était destinée à servir de refuge occasionnel à un petit groupe de personnes. La rareté des vestiges laissés sur le site indiquerait par ailleurs que la fortification n'a pratiquement pas servi.

A. CAHEN-DELHAYE